

STRATÉGIE DE LA *DONNÉE* D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Conseil communautaire du 11 décembre 2023
Stratégie métropolitaine de la donnée

POURQUOI UNE STRATÉGIE DATA ?

- **Les données** : des ressources essentielles pour la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets ou de la mobilité.
- **Les enjeux** :





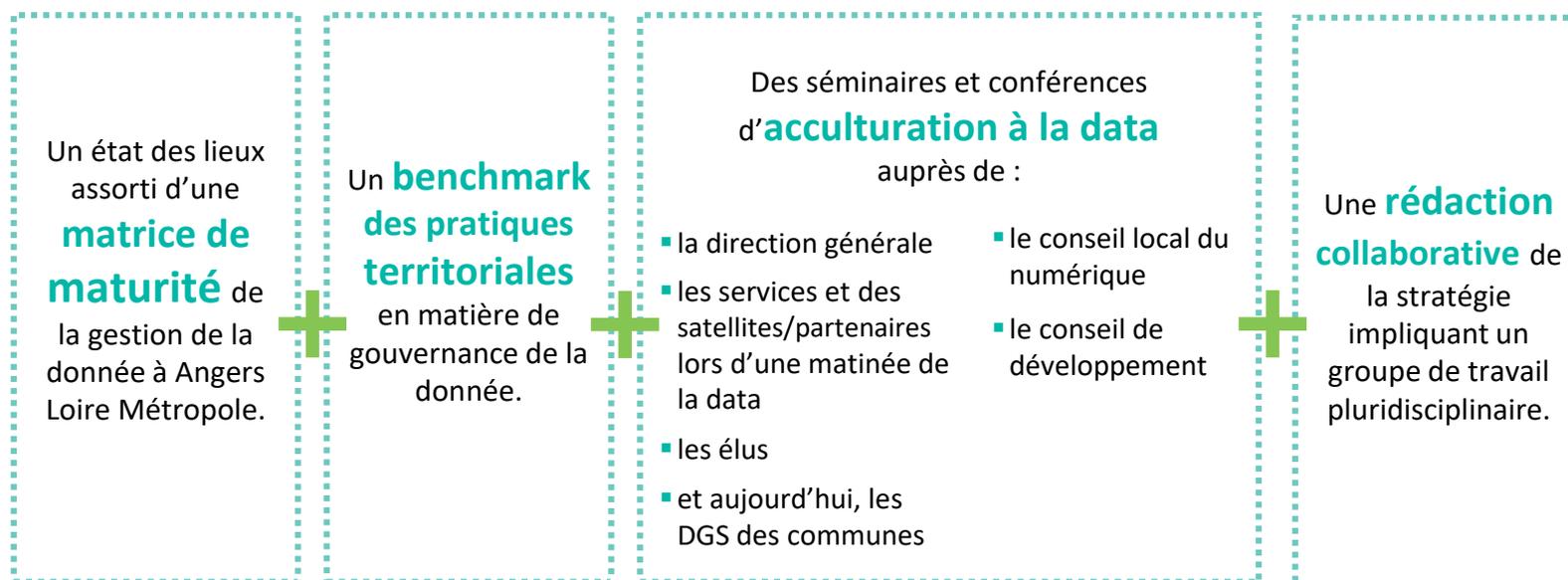
UNE STRATÉGIE DE LA DONNÉE PAR ET POUR LA COLLECTIVITÉ

- Une ambition : **protéger les données de la collectivité**, de **maîtriser leur gestion** et **d'exploiter leur potentiel**.
- Une **vision stratégique** et des **éléments de doctrine** en matière de gestion de la donnée au sein de la collectivité et en délégation de service public.
- Un **cadre de dialogue et d'action** avec les partenaires.



UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE DATA

- Un travail mené **pendant près d'un an**
- Près de **200** personnes associées



UNE DÉMARCHE NOURRIE PAR LES TRAVAUX DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET DU CONSEIL LOCAL DU NUMÉRIQUE

- Une réflexion du Conseil de développement engagée sur le volet éthique et citoyen
- Des échanges avec le Conseil local du numérique



Conseil communautaire du 11 décembre 2023
Stratégie métropolitaine de la donnée

LES PRIORITÉS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'USAGE DES DONNÉES (1/4)

- Mieux connaître le territoire et ses habitants
- Mieux cibler les actions publiques
- Aider au pilotage des politiques publiques
- Optimiser la gestion opérationnelle au quotidien

Le Territoire Intelligent
Un projet unique à 360°...



BÂTIMENTS



ÉCLAIRAGE PUBLIC



SIGNALISATION



STATIONNEMENT



SÉCURITÉ
ET
PRÉVENTION



SANTÉ



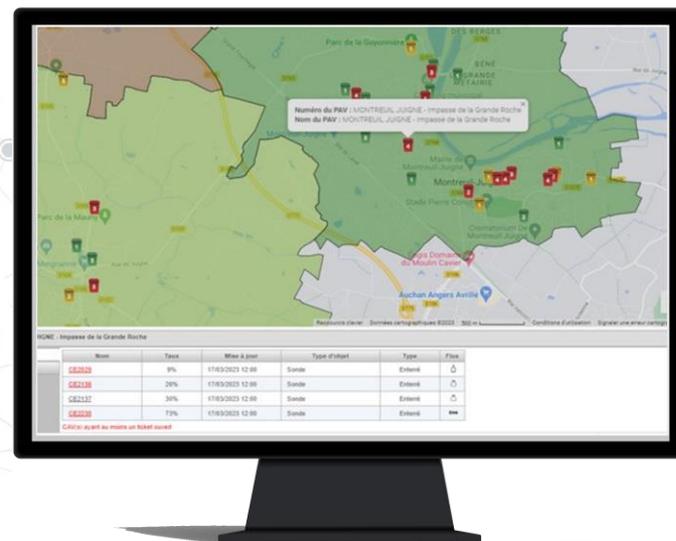
DÉCHETS



ESPACES VERTS



EAU ET
ASSAINISSEMENT



Conseil communautaire du 11 décembre 2023
Stratégie métropolitaine de la donnée

LES PRIORITÉS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'USAGE DES DONNÉES (2/4)

- Mieux expliquer les politiques publiques et amener des services aux habitants
- Développer la capacité à anticiper

Le Jumeau numérique



LES PRIORITÉS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'USAGE DES DONNÉES (3/4)

- Sensibiliser les citoyens et faire évoluer les comportements
- Créer de la richesse, collectivement, pour le territoire

data.angers

Accueil Les Données Faire une carte Utiliser l'API Le Forum Les Réutilisations

Trouver un jeu de données...

Dataset du moment

ATLAS DU PATRIMOINE Atlas du patrimoine architectural (Base Mérimée) de la Ville d'Angers.

Dernières modifications

- Indice de qualité de l'air - Angers Loire Métropole
Modifié il y a 5 heures
- Référentiel Point Adresse - Angers Loire Métropole
Modifié il y a 5 heures

Top 5 des données les plus téléchargées

- Disponibilité dans les Parking à Angers
3 125 292 téléchargements
- Arrêts de bus et tram du réseau Irigo
1 438 148 téléchargements
- Angers Loire Métropole - Réseau Irigo - GTFS & GTFS-RT & SRI

Conseil communautaire du 11 décembre
Stratégie métropolitaine de la donnée



LES PRIORITÉS DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE D'USAGE DES DONNÉES (4/4)

- Toutes les politiques publiques concernées mais pas confrontées aux mêmes priorités.
 - **Pour économiser l'eau**
 - **Pour améliorer le tri et pour renforcer l'efficacité de la collecte des déchets**
 - **Pour améliorer les déplacements et fluidifier le stationnement**
 - **Pour optimiser l'éclairage et économiser l'énergie**
 - **Pour réduire les coûts de gestion des bâtiments**
 - **Au service de la gestion de la tranquillité et de la prévention**
 - **Pour une approche environnementale de l'aménagement**
 - **Au service des politiques sociales et de la politique de la ville**



LES 5 ENGAGEMENTS POUR UNE GESTION DES DONNÉES EN CONFIANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL (1/5)



La donnée doit être protégée.

« La collectivité gère des données publiques mais également des données personnelles, celles des usagers, des citoyens et de ses agents. Ces données sont rigoureusement protégées par la mise en place, le suivi et le contrôle du **RGPD**. Les

données personnelles et sensibles font l'objet de mécanismes de protection accrus. La collectivité garantit également la protection des données relevant du **secret des affaires** des entreprises, notamment dans le cadre des délégations de service public. »



LES 5 ENGAGEMENTS POUR UNE GESTION DES DONNÉES EN CONFIANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL (2/5)



La donnée doit être sécurisée.

*« La collectivité en a fait la dure expérience : les systèmes informatiques sont l'objet de **cyberattaques**, et les données sont particulièrement visées. Elle en a tiré des enseignements structurants. La politique de **sécurité de systèmes***

*d'information d'Angers Loire Métropole s'accompagne d'une prise en compte accrue de la sécurité dans le déploiement de ses projets, de ses expérimentations et des différents volets de son programme de **Territoire intelligent**. »*



LES 5 ENGAGEMENTS POUR UNE GESTION DES DONNÉES EN CONFIANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL (3/5)



*La donnée doit être **fiable et de qualité.***

« Les données sont saisies par les agents sur leurs outils. Elles sont parfois renseignées par les usagers eux-mêmes sur les sites web et les applications mises à disposition par la collectivité. Les données viennent des

*partenaires ou des délégataires de la collectivité. Les données doivent être complètes et cohérentes entre elles pour produire des enseignements utiles. Elles sont **l'objet de vérifications et de contrôles réguliers.** »*



LES 5 ENGAGEMENTS POUR UNE GESTION DES DONNÉES EN CONFIANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL (4/5)



La donnée doit être accessible.

« Connaître les données dont dispose la collectivité et celles qu'elle aurait besoin d'acquérir est un point de départ essentiel. Ces données doivent pouvoir être consultées et utilisées de manière unifiée et sécurisée sans induire de la

*complexité ou de la lourdeur dans les activités des agents. Il en est de même pour les partenaires, via notamment le **portail de données ouvertes** de la collectivité. »*



LES 5 ENGAGEMENTS POUR UNE GESTION DES DONNÉES EN CONFIANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL (5/5)



La donnée doit être sobre.

« Les projets numériques ont une **empreinte environnementale** importante. La **sobriété numérique** qui consiste à adapter les moyens mis en œuvre aux finalités du projet s'applique aussi aux données. Ces bonnes pratiques portent sur le volume des données collectées, leur durée de conservation ou encore

l'intensité du traitement des données (qui consomme plus ou moins d'énergie). Elles garantissent un projet responsable mais aussi économe et pérenne. Angers Loire Métropole s'engage à une maîtrise des volumes de données de façon durable et responsable. »



DES PRINCIPES ANGEVINS POUR LA GESTION DES DONNÉES

- Des engagements traduits par des règles définies et transparentes.
 - **Le respect du cadre réglementaire**
 - **La transparence**
 - **Pour des données d'intérêt territorial**
 - **La souveraineté locale sur les données**
 - **L'interopérabilité des données**
 - **L'expérimentation de nouveaux usages**
 - **Un recours encadré à l'intelligence artificielle**
 - **Une utilisation raisonnée et sobre des données**
 - **La lutte contre la fracture numérique**
 - **Un accompagnement au changement pour la collectivité**
 - **La cybersécurité**

LA DATA ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE



**La stratégie de la donnée constitue
un cadre de dialogue et d'action
avec les acteurs du territoire :**

**Pour
et avec**

Tous les
citoyens

Les
communes

Les
partenaires

Les
entreprises

Les autres
acteurs du
territoire

**En lien
avec**

Les services de
l'État,
de la Région,
du
Département

Les réseaux
nationaux et
européens

Conseil communautaire du 11 décembre 2023
Stratégie métropolitaine de la donnée



LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE

Un **plan
d'actions**
qui se
construit

Un
accompagnement
au **changement**
pour ancrer
les nouvelles
pratiques

Un **bilan
annuel**
de la stratégie
et de sa mise
en œuvre,
publié sur le site de
la collectivité

Un appui
sur le long terme
du **conseil de
développement** et
du
**conseil local du
numérique**
sur le volet
**éthique et
citoyen**





Conseil communautaire du 11 décembre 2023
Stratégie métropolitaine de la donnée